Genopole veut détecter et accompagner les meilleurs projets de biotech français

Le 27 juin 2014 - Genopole (Evry, Essonne), lance son concours 2014 qui récompensera les meilleurs projets de biotechnologie portés par des chercheurs ou des start-up dans les secteurs de l'environnement, de l'agro-alimentaire ou de l'industrie. Les lauréats rejoindront les 80 entreprises génopolitaines pour bénéficier de l'accompagnement et des effets de synergie du premier biocluster français.

Les biotechnologies, fondées sur l'utilisation du vivant (cellules, gènes, enzymes...), gagnent chaque année du terrain sur la chimie classique et la pétrochimie.

Les investisseurs ne s'y trompent pas et misent de plus en plus sur ces nouvelles filières :

- gisements d'innovations à fort potentiel industriel

- voies de production de molécules plus respectueuses de l'environnement

- vecteurs de redynamisation des secteurs de l'énergie, des matériaux, de l'agro-alimentaire, de la chimie verte ...

Genopole est à l'affût des projets les plus novateurs, pour les soutenir, accélérer leur développement et les amener au stade du développement commercial et industriel.

Un premier prix de 90 000 €

Placé sous le haut patronage des ministères de la Recherche, de l'Ecologie et du Redressement productif, le concours Genopole décernera au projet alliant la plus belle science et le meilleur potentiel industriel, un premier prix de 90 000 € parfaitement adapté aux besoins du créateur :

- 30 000 € en numéraire

- un accompagnement de Genopole Entreprises (stratégie, recrutement, recherche, financements...)

- six mois d'hébergement gratuit à Genopole (bureaux, laboratoires, équipements...)

- une expertise du projet réalisée par EY

- une étude de marché par Tech2Market.

Genopole pourra également décerner un ou deux prix spéciaux de 45 000 **€.**

Nouveauté cette année, les lauréats pourront candidater au concours mondial Cleantech Open, un atout supplémentaire pour la visibilité internationale de leur projet.

Gagner le concours Genopole, un accélérateur de succès

En intégrant Genopole, les lauréats bénéficient d'un environnement accélérateur de succès. En témoignent les gagnants de l'édition 2013 :

(voir vidéo : http://youtu.be/1LMuWA9xNLo)

Julien Fils, PDG de Metemis : «*L'accompagnement de Genopole nous a été extrêmement utile et a été un booster de croissance. Un certain nombre de partenaires ont été identifiés au sein de Genopole aussi bien en développement qu'en tant que clients... L'apport financier a permis un effet de levier pour trouver des financements...* »

**Antoine Hubert, président d'Ynsect : «*Notre installation à Genopole nous a permis de mettre en place un laboratoire d'élevage et de transformation d'insectes mais aussi* *une unité de production à des fins de recherches.*
Après avoir gagné le prix spécial Potentiel industriel du concours, on a pu lever 1,8 M€ auprès de fonds d'investissements, Demeter Partners, Emertec Gestion et quelques investisseurs privés... L'équipe passera à quinze personnes dans les prochaines semaines
».

Cyrille Pauthenier, président de Abolis : «*S'implanter ici nous a permis de bénéficier d'équipements que l'on n'aurait pas pu acquérir. Le prix spécial Potentiel technologique a été un ticket d'entrée vers les autres concours, et notamment le concours mondial d'innovation 2030. On a pu démarrer l'activité de la société et embaucher les premières personnes» .

30 septembre 2014 : Clôture des candidatures à 16 h

Novembre : Le séminaire « Parcours du créateur d'entreprise » offert à une première sélection

de candidats : entretiens individuels avec des professionnels de la création d'entreprises

Décembre : Cérémonie de remise des prix aux lauréats à Paris

Site internet du concours : http://concoursentreprisebiotech.genopole.fr/